

Réf: Dossier N° 317276

Avis de constitution

« MANOOVA CÔTE D'IVOIRE »

ABIDJAN COCODY deux plateaux carrefour duncan cité laurier 5, Lot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du vendredi 14 juin 2024 reçus par Me ME KOUAME MOKISSI LORRAINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le vendredi 14 juin 2024, il a été SOCIETE « MANOOVA CÔTE D'IVOIRE »

- La conception, le développement et la vente de logiciels informatiques,
- Plateforme e-commerce pour la logistique de marchandises et services sur internet,
- Plateforme place de marchés (Marketplace) pour la médiation, mise en relation et agrégation des offres de marchandises fournies par les vendeurs affiliés et/ou des services effectués par les prestataires affiliés,

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**ABIDJAN COCODY deux plateaux carrefour duncan cité laurier 5, Lot
M RAOILY LUCAS LALAINA (PRÉSIDENT)**

null

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00085 du 14/06/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°35421/GTCA/RC/2024 du 14/06/2024

